

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE PARIS-SACLAY ADOPTE SON PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL 2019-2024

**126 actions concrètes, mobilisant tout un territoire,
pour lutter efficacement et durablement contre le réchauffement climatique**

Ce mercredi 26 juin, le Plan Climat Air Énergie Territorial Paris-Saclay 2019 - 2024, élaboré en co-construction avec l'ensemble des parties prenantes -préfecture, habitants, communes, élus locaux, partenaires publics, acteurs économiques, académiques et associatifs... - a été approuvé en Conseil communautaire.

Spécifiquement adapté aux richesses, à la diversité et complexité du territoire de Paris-Saclay, ce Plan Climat Air Énergie comprend 9 axes, déclinés en 126 mesures concrètes pour un cadre de vie durable et responsable.

Objectif : permettre à chaque habitant, commune, établissement scolaire, entreprise, association de s'approprier cette feuille de route opérationnelle, pour réussir collectivement les défis de la transition écologique et énergétique du territoire.

Dès sa création en 2016, convaincue que le développement d'un territoire ne peut être dissocié d'une démarche environnementale, la Communauté d'agglomération Paris-Saclay fait de cette question une priorité, et désigne déjà le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) comme l'un des principaux outils associés.

Dès 2017, elle est ainsi l'une des premières Communautés d'agglomération franciliennes à engager son Plan Climat, dans un large esprit de co-construction, fédérant l'ensemble des acteurs, à commencer par la population. Un premier projet est présenté en Conseil Communautaire en juin 2018.

Affiné, nourri et enrichi des retours des différentes instances consultatives, ce premier projet vient d'être adopté dans sa version définitive, en Conseil communautaire du 26 juin dernier.

Qu'est-ce-que le PCAET ?

Introduit par la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte, le PCAET vise à déployer, dans les territoires, une action collective au service de la lutte contre le changement climatique, du développement des EnR, de l'amélioration de la qualité de l'air et de la maîtrise des consommations d'énergie.

Depuis fin 2018, il est obligatoire pour les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI).

4 Plans ont aujourd'hui été lancés en Île-de-France, parmi lesquels 2 émanent de Communautés d'Agglomération, dont Paris-Saclay.

Fondamentaux & objectifs du Plan Climat Air Énergie Territorial de Paris-Saclay

Fondés sur un large diagnostic intégrant des éléments factuels tel que les principaux secteurs énergivores ou émetteurs de gaz à effet de serre sur le territoire, et les ressentis de la population en matière environnementale, les objectifs du Plan Climat de Paris-Saclay sont ambitieux, réalistes et atteignables. Ainsi par exemple, à l'horizon 2030 :

- Réduction de 34% des émissions de gaz à effet de serre ;
- Réduction de 24% des consommations énergétiques ;
- Part du recours aux énergies renouvelables élevée à 20% ;

Pour y parvenir, Paris-Saclay a conçu son Plan Climat autour de 5 fondamentaux :

- Assurer une concertation permanente avec l'ensemble des acteurs et des habitants.
- Définir des actions concrètes, favorisant des actions individuelles et collectives, clés de réussite de la transition énergétique.
- Assurer une mise en œuvre rapide et efficace de ces mesures.
- Organiser le Plan Climat autour des spécificités et atouts du territoire.
- Concevoir et faire vivre un outil opérationnel, en interaction avec les parties prenantes, dans une dynamique fédératrice d'information, de pédagogie et de valorisation.



Crédit : Communauté Paris-Saclay

126 mesures concrètes pour agir efficacement et durablement

Le PCAET Paris-Saclay comprend 126 actions, organisées autour de 9 axes stratégiques :

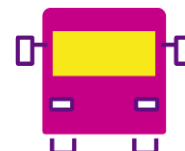
- **Axe A : Réduire la consommation d'énergie des bâtiments - 19 mesures**

Ex. action n°09 : « Programme SOLEIL (SOutien pour un Logement Économe par une Intervention Locale) : Repérer les ménages en précarité énergétique et les accompagner »



- **Axe B : Se déplacer mieux et moins - 27 mesures**

Ex. action n°22 : « Développer les bornes de recharge électriques en veillant à leur impact sur le réseau et leur approvisionnement en énergies renouvelables »



- **Axe C : Développer une économie circulaire - 26 mesures**

Ex. action n°70 : « Faire des médiathèques des lieux de partage autour de la consommation responsable »



- **Axe D : Agir au quotidien pour changer ensemble - 12 mesures**

Ex. action n°81 : « Défi climat dans les établissements scolaires et les cantines »

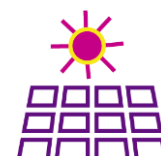
- **Axe E : Préserver les ressources naturelles et favoriser une économie locale durable – 11 mesures**

Ex. action n°94 : « Diffuser les recommandations en faveur de la qualité de l'air auprès des agriculteurs »



- **Axe F : Produire et distribuer des énergies renouvelables et citoyennes - 8 mesures**

Ex. action n°102 : « Développer les centrales solaires et l'éolien sur les centres commerciaux et zones d'activité... »



- **Axe G : Aménager et urbaniser autrement pour une meilleure qualité de vie - 9 mesures**

Ex. action n°111 : « Réduire la vulnérabilité du territoire et des populations face aux inondations »



- **Axe H : Vers des services publics exemplaires - 8 mesures**

Ex. action n°120 : « Sensibiliser et former les services à l'éco-responsabilité »

- **Axe Transversal : Financer, suivre et faire vivre le Plan Climat - 26 mesures**

Ex. action n°122 : « Se doter et suivre quelques indicateurs locaux au niveau de chaque commune de l'agglomération »



Retrouvez toutes les informations relatives au Plan Climat Paris-Saclay sur la plateforme dédiée :

www.agissons pour le climat.fr

#PlanClimatParisSaclay

Contact presse

Demande interview, visuels, précisions... :

Le Bonheur est dans la Com ' - Ingrid Launay-Cotrebil

01 60 36 22 12 – launay@bcomrp.com

À propos de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay...

Située à 20 km au sud-ouest de Paris, la Communauté d'agglomération Paris-Saclay avec ses 27 communes est un pôle majeur de la région Île-de-France. Outre son écosystème dense, organisé autour de plusieurs pôles économiques, l'agglomération accueille un cluster qui compte parmi les 8 plus importants au plan mondial et qui regroupe 15 % de la recherche nationale. Proximité de l'aéroport international d'Orly, gare TGV de Massy, réseau autoroutier structurant, Très Haut Débit, l'agglomération est un territoire particulièrement connecté. Ce pôle économique et scientifique majeur s'insère dans un cadre de vie préservé, avec 60 % d'espaces naturels. Aux portes de la Vallée de Chevreuse, avec ses terres agricoles sanctuarisées, ses espaces naturels, ses villages de caractère et ses villes à taille humaine, la Communauté d'agglomération Paris- Saclay offre un cadre de vie et de travail privilégié.

www.paris-saclay.com